



LICENCE PROFESSIONNELLE

MENTION AMÉNAGEMENT PAYSAGER :

CONCEPTION, GESTION, ENTRETIEN

PARCOURS –TYPE

ASSISTANT DU PAYSAGE CONCEPTEUR



Code RNCP : 29733

60 crédits - 2 semestres

Licence pro : en savoir +

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES :

Caroline BOUIX, *Maître de conférences, UT Capitole*
Elodie WOOCK, *Chargée d'enseignement, UT Capitole*
Hélène HAMEL, *formatrice au C.F.P.A*

 Formation initiale Formation continue Formation ouverte à distance Formation en alternance

PRÉSENTATION

Licence professionnelle délivrée en partenariat avec le *Centre de Formation Professionnelle Agricole de la Cité des Sciences Vertes de Toulouse-Auzeville*.

Cette licence professionnelle répond aux besoins professionnels du secteur de « l'aménagement paysager », dont les métiers proposés s'organisent autour de la conception paysagiste et de la réalisation d'aménagement paysager. Il s'agit notamment de former des cadres en mesure de réaliser l'interface entre la direction et les équipes de chantier au sein de l'entreprise et donc de seconder le chef d'entreprise. Ces cadres pourront s'appuyer sur les connaissances techniques acquises lors de la formation et des expériences précédentes, complétées par des compétences en matière d'administration, de gestion et de management. La formation a également pour finalité de préparer à la création ou à la reprise d'entreprise.

La formation est accessible en contrat d'alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation). Accompagnement, suivi et évaluation de l'alternant par un tuteur universitaire et un tuteur entreprise. **Pour les étudiants en formation initiale et les stagiaires de formation continue : stage de 14 semaines (environ 490h).**

COMPÉTENCES ET MÉTIERS VISÉS

COMPÉTENCES :

La licence repose sur un socle commun d'acquisition de compétences relevant de l'activité d'aménagement paysager : connaissance du secteur de l'aménagement paysager ; maîtrise des outils généraux de conception, de gestion et d'entretien des aménagements paysagers ; s'adapter aux caractéristiques des entreprises (grandes, moyennes et petites).

La formation est destinée à rendre capable :

- D'adhérer à la stratégie de l'entreprise et de prendre une part active au développement de celle-ci,
- De gérer un chantier dans ses dimensions techniques et humaines, mais aussi dans son aptitude à maîtriser les coûts dans un souci de rentabilité,
- D'entretenir et de développer une relation commerciale avec la clientèle,
- D'entretenir et d'organiser la relation avec les fournisseurs et partenaires professionnels,
- De répondre aux appels d'offre publics par une connaissance de base des procédures publiques,
- De négocier et conclure les contrats avec la clientèle (particuliers et professionnels).

MÉTIERS VISÉS :

Les débouchés correspondent à des fonctions d'encadrement au sein des entreprises du paysage. Outre le fait de **seconder le chef d'entreprise**, la formation est également destinée à préparer à la création ou à la **reprise d'une entreprise du paysage**.

Les débouchés principaux correspondent ainsi notamment à des fonctions de **conducteur de travaux, chef d'équipe, responsable de chantier ou bien encore directeur adjoint**.

CANDIDATURE

Accès par commission d'admission : étude du dossier académique sur *eCandidatures* par une commission d'admission.

Ont notamment vocation à candidater les étudiants ayant validé 120 ECTS au titre des 2 1^{ères} années de licence ou de tout autre diplôme (BUT, BTS, DEUST) du secteur paysager ou du secteur tertiaire, ainsi que, au titre de la formation continue, les personnes titulaires du bac ou d'un niveau bac+2 ayant acquis des compétences reconnues au cours d'une expérience professionnelle d'au moins 3 années au sein d'une entreprise ou d'un organisme du secteur du paysage, ou d'un diplôme jugé équivalent ou au titre de la mobilité internationale.

CONTACTS

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9
Tél. : 05 61 63 35 00

SCOLARITÉ ADMINISTRATION ET COMMUNICATION

Bureau AR 119 (bâtiment Arsenal)
Courriel : scolaeslpro@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 35 93

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Cité des Sciences Vertes
BP 72647 - RN 113 - 31326 Castanet-Tolosan
Courriel : cfppa.toulouse@educagri.fr
Tél. : 05 61 00 99 80 - Fax : 05 61 00 39 78

ALTERNANCE

EEDU - EXECUTIVE EDUCATION AND DIGITAL UNIVERSITY

Manufacture des Tabacs - Bat. Q
21, allée de Brienne 31042 Toulouse Cedex 9

Pôle Alternance

Courriel : alternance.eedu@ut-capitole.fr
Tél : 05 61 12 87 93 ou 05 61 12 87 12

ORIENTATION - INSERTION - STAGES

SOIP - SERVICE D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE

Palier 1^{er} étage -Bâtiment Arsenal
Courriel : soip@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 28



ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Bureau handicap : AR 29 et 31 - Bâtiment Arsenal
Courriel : handicap@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 35 28 ou 37 05 / 05 34 45 61 33

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Les enseignements sont assurés en synergie par des enseignants de l'Université, des enseignants de l'Établissement Public d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole de Toulouse-Auzeville et des intervenants professionnels du secteur paysager.
Les cours dispensés à Auzeville sont indiqués *en italique* dans le programme ci-dessous.

SEMESTRE 5 – 112h CM + 150h30 TD	SEMESTRE 6 – 119h CM + 192h30 TD
▪ BLOCS DE COMPÉTENCES	▪ BLOCS DE COMPÉTENCES
<p>Utiliser les outils numériques de référence UE 1 : Informatique : <i>Sécurité informatique – 3h30 TD</i> <i>Système d'information et recherche documentaire – 17h30 TD</i> <i>Bureautique infographie – 59h30 TD</i></p>	<p>S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère UE 8 : Relations humaines <i>Animation d'équipe – 10h30 CM</i> <i>Développement personnel – 7h CM</i> <i>Communication professionnelle – 7h CM</i> <i>Evaluation des performances – 7h CM</i> <i>Gestion des conflits – 7h CM</i> <i>Recrutement – 7h CM</i> <i>Formation – 3h30 CM</i> UE 9 : Langues étrangères – 21h TD</p>
<p>Réaliser un diagnostic et/ou un audit dans le cadre d'un projet d'aménagement paysager UE 2 : Fonction adaptation/introduction au droit <i>Introduction au droit - 21h CM</i></p>	<p>Mettre en œuvre un chantier de création ou d'entretien en aménagement paysager UE 10 : Relations fournisseurs <i>Stratégie techniques et professionnelles – 10h30 TD</i></p>
<p>Concevoir ou participer à la conception d'un projet d'aménagement paysager UE 3 : Gestion comptable et financière <i>Comptabilité générale – 35h CM</i> <i>Contrôle de gestion – 14h CM</i> <i>Economie de l'environnement – 7h CM</i></p>	<p>UE 11 : Droit du travail – 28h CM <i>Relations individuelles et collectives</i> <i>Protection sociale</i> <i>Conventions collectives et accords d'entreprise</i></p>
<p>Réaliser un diagnostic et/ou un audit dans le cadre d'un projet d'aménagement paysager UE 4 : Gestion analytique et gestion stratégique <i>Communication professionnelle – 31h30 TD</i> <i>Analyse préalable et diagnostic – 21h TD</i></p>	<p>S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère UE 12 : Fonction adaptation /relation à l'entreprise <i>Communication et marketing professionnel – 17h30 TD</i> <i>Négociation commerciale – 10h30 TD</i></p>
<p>UE 5 : Droit des sociétés <i>Droit commun des sociétés – 7h CM</i> <i>Droit spécial des sociétés à risque limité et illimité – 7h CM</i> <i>Structuration des entreprises du secteur – 7h CM</i></p>	<p>Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle UE 13 : Contraintes économiques et réglementaires <i>Droit de l'environnement – 7h CM</i> <i>Droit des marchés publics – 7h CM</i> <i>Droit des contrats – 7h CM</i> <i>Contentieux de l'urbanisme et de l'eau – 7h CM</i> <i>Droit de la concurrence – 14h CM</i></p>
<p>Exploiter des données à des fins d'analyse UE 6 : Fonction adaptation /étude de cas – 17h30 TD</p>	<p>Réaliser un diagnostic et/ou un audit dans le cadre d'un projet d'aménagement paysager UE 14 : Relation client – 28h TD <i>Typologie des clients</i> <i>Gestion des coûts</i></p>
<p>Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle UE 7 : Gestion de crise – 14h CM <i>Typologie de crise et modes d'anticipation</i> <i>Organisation face à la crise</i></p>	<p>UE 15 : Contraintes professionnelles <i>Responsabilité sociétale des entreprises – 14h TD</i> <i>Obligations des entreprises – DUERP – 3h30 TD</i> <i>Gestion écoresponsable et normative – 24h30 TD</i></p>
	<p>Se positionner vis à vis d'un champ professionnel UE 16 : Professionnalisation (au choix selon public FI/FC – FA) : * Pour étudiants de formation initiale et stagiaires FC : Stage (14 semaines, env. 490 H) * Pour les alternants : Accompagnement en mission entreprise - Projet professionnel appliqué (PPA)</p>
	<p>Mettre en œuvre un chantier de création ou d'entretien en aménagement paysager UE 17 : Projet tuteuré avec soutenance – 63h CM + 63h TD</p>